

## Les nouvelles du Conseil du 30 janvier 2012

### Mensurations: soumission groupée

Les contrats de mise à jour des mensurations officielles, qui sont soumis à la loi sur les marchés publics, doivent être reconduits pour la période 2013-2017. Or l'Office cantonal d'information géographique (OIG) a proposé aux communes, par lettre circulaire, d'adhérer à une procédure groupée de mise en soumission. Nombre d'entre elles ont opté pour cette manière de faire, et le Conseil a décidé que Sonceboz-Sombeval en sera.

Le retour du formulaire ad hoc est attendu pour le 17 février, le délai de dépôt des offres étant fixé au 30 mars, tandis que la décision de la commune devra être communiquée à l'OIG avant le 30 juin prochain.

### Vadec : tarifs 2012

Vadec (réseau de valorisation des déchets Arc jurassien) vient de faire connaître ses tarifs pour l'année 2012. Le ramassage coûte ainsi 170 francs l'heure (contre 168 francs 10 l'an passé) et le transport 35 francs l'heure (34 francs 55).

### Turbinor : un geste apprécié!

Au moment de sa certification, Turbinor, la petite centrale hydroélectrique de Tournedos, a dû créer un fonds écologique, auquel elle verse un centime par kilowattheure produit. Cet argent sert à financer des réaménagements naturels sur la Suze, dans la région de la centrale. En 2012, le fonds servira à des travaux autour de l'étang de la Oupelière.

La certification arrivant à son terme, Michel Hausmann, propriétaire de Turbinor, renonce à la faire renouveler, les coûts inhérents à cette démarche étant trop élevés. Par contre, il a décidé de continuer à alimenter le fonds écologique, à titre bénévole désormais. Le Conseil salue ce geste apprécié autant qu'appréciable ! /cm-de